



Besançon

REÇU EN PREFECTURE

Le 14 décembre 2023

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-262500564-20231206-D00178410-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Publié le : 14/12/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 décembre 2023 à 17 heures 00

Question n° 5

Décision Modificative n°4

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

Etaient présents :

M. Claude BILLOD, M. Philippe CREMER, Mme Valéry GARCIA, Mme Myriam LEMERCIER,  
M. Alfred M'BONGO, Mme Agnès MARTIN, Mme Claudine MAUGAIN,  
M. Michel PELLATON, M. Jean-Hugues ROUX, M. André TERZO, Mme Sylvie WANLIN

Etaient absents :

M. Bernard AVON, M. Yves CHANSON, M. Cyril DEVESA, **donne pouvoir à**  
**M. André TERZO**, M. Michel JOURNEAUX, **donne pouvoir à M. Philippe CREMER**,  
M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Mme Sylvie WANLIN**

Date de dépôt en Préfecture :

## DÉLIBÉRATION

Incidence financière	
<p style="text-align: center;">Budget Principal</p> <p style="text-align: center;">SSIAD</p> <p style="text-align: center;">Aide à domicile Restauration à domicile LHSS</p>	<p>Dépenses Fonctionnement = + 270 000 €, Recettes de fonctionnement + 1 520 000 € (dont 1,25 M€ vente de la RA Huot)</p> <p>Fonctionnement = + 231 490 € / Investissement = - 17 820,78 €</p> <p>Fonctionnement = + 216 490 €</p> <p>Fonctionnement = + 10 000 €</p> <p>Fonctionnement = + 28 770 € / Investissement = 33 240 €</p>

**Résumé :** La Décision Modificative n°4 porte sur la participation financière de la ville de Besançon aux Rendez-vous de l'Age (1), le versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents éligibles et divers ajustements de crédits RH (2), la protection fonctionnelle (3), l'ajustement des intérêts d'emprunt (4), la vente du bâtiment de la Résidence autonomie Henri Huot (5), la correction du résultat d'investissement 2022 du SSIAD repris au budget 2023 (6), et des Crédits Non Reconductibles (CNR) alloués par l'ARS (7).

**Référence au Projet social 2022-2026 :**

<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification...)</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 4 : Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Optimiser les moyens, les ressources et le patrimoine du CCAS pour pérenniser son action de service public</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS</p> <p><input type="checkbox"/> Sans objet</p>
---	---

### I – Participation financière de la ville de Besançon à la manifestation « les Rendez-vous de l'Age »

Sous réserve du vote par le Conseil municipal de la DM3 le 7 décembre, la ville de Besançon devrait augmenter sa subvention annuelle de 100 k€ afin de contribuer au financement des Rendez-vous de l'âge. Cette recette nouvelle permet l'inscription de 100 k€ en dépenses imprévues.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - Budget principal	00100 - Dépenses transversales	74 - Dotations et participations	7474 - Subvention ville		100 000.00 €
01 - Budget principal	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	100 000.00 €	
<b>Total</b>				<b>100 000.00 €</b>	<b>100 000.00 €</b>

## **II – Versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents éligibles et ajustements divers de crédits RH**

Les agents éligibles de la ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole, et du CCAS, percevront prochainement la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle. En ce qui concerne le CCAS, le coût global est estimé à 170 k€. La ville de Besançon compensera ce surcoût par une augmentation ponctuelle de la subvention. Certains ajustements budgétaires sont à opérer pour les budgets dont les marges de manœuvre budgétaire sont insuffisantes. Le reliquat est inscrit en dépenses imprévues.

### **a) Lits Halte Soins Santé**

Les crédits RH des LHSS sont à augmenter de 22 k€, en raison principalement de l'absentéisme observé actuellement au sein de l'Agora, pour maladie et maternité. Il est à noter également le recours à une psychologue, qui intervient ponctuellement, en appui de l'équipe, pour accompagner au mieux les usagers. Le coût de la prime exceptionnelle est de 2 k€.

### **b) Restauration à Domicile**

Il convient d'intégrer le coût de la prime exceptionnelle, qui s'élève à 4 k€, et d'augmenter légèrement les crédits pour les rémunérations classiques à hauteur de 6 k€, car ils seront insuffisants pour assurer les paies de décembre. Le besoin supplémentaire s'élève donc à 10 k€.

### **c) SSIAD**

Les crédits sont à augmenter globalement de 15 k€, soit 11 k€ pour la prime exceptionnelle et 4 k€ pour les rémunérations classiques.

### **d) Budget Principal**

Le coût de la prime exceptionnelle s'élève à 70 k€ pour le Budget principal. L'inscription de ces crédits supplémentaires est réalisée sur le service Dépenses transversales, depuis lequel seront opérés des virements de crédit vers d'autres services en fonction des besoins.

Le solde de la subvention versée par la ville mais non inscrite budgétairement sur les budgets dont les marges de manœuvre sont suffisantes est ajouté aux dépenses imprévues.

Les ajustements budgétaires à réaliser sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
32 - LHSS	24600 - LHSS	012 - Dépenses de personnel	64151 - Personnel non médical de remplacement	15 400.00 €	
32 - LHSS	24600 - LHSS	012 - Dépenses de personnel	64511 - Cotisations URSSAF	6 600.00 €	
32 - LHSS	24600 - LHSS	017 - Produits de la tarification	73218 - Dotation globale de fonctionnement		22 000.00 €
<b>Total LHSS</b>				<b>22 000.00 €</b>	<b>22 000.00 €</b>
23 - RAD	41150 - RAD	012 - Dépenses de personnel	64151 - Personnel non médical de remplacement	7 000.00 €	
23 - RAD	41150 - RAD	012 - Dépenses de personnel	64511 - Cotisations URSSAF	3 000.00 €	
23 - RAD	41150 - RAD	019 - Produits financiers et non encaissables	7712 - Subvention du Budget principal		10 000.00 €
<b>Total RAD</b>				<b>10 000.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>
20 - SSIAD	41170 - SSIAD	012 - Dépenses de personnel	64151 - Personnel non médical de remplacement	10 500.00 €	
20 - SSIAD	41170 - SSIAD	012 - Dépenses de personnel	64511 - Cotisations URSSAF	4 500.00 €	
20 - SSIAD	41170 - SSIAD	017 - Produits de la tarification	731121 - Dotation globale de fonctionnement personnes âgées		15 000.00 €
<b>Total SSIAD</b>				<b>15 000.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>
01 - Budget principal	00100 - Dépenses transversales	74 - Dotations et participations	7474 - Subvention ville		170 000.00 €
01 - Budget principal	00100 - Dépenses transversales	012 - Dépenses de personnel	64111 - Rémunérations personnel titulaire	70 000.00 €	
01 - Budget Principal	00100 - Dépenses transversales	67 - Charges exceptionnelles	6715 - Subventions aux budgets annexes	10 000.00 €	
01 - Budget principal	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	90 000.00 €	
<b>Total Budget Principal</b>				<b>170 000.00 €</b>	<b>170 000.00 €</b>

### III – Protection fonctionnelle

Dans le cadre de la protection fonctionnelle, en lien avec des situations de violence rencontrées par le personnel du SAAS, le CCAS doit verser la somme de 12 905 € à deux agents (soit 500 € pour l'un et 12 405 € pour l'autre). Cette dépense est financée par un recours aux dépenses imprévues.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - Budget Principal	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	-12 905.00 €	
01 - Budget Principal	23200 - SAAS	67 - Charges exceptionnelles	678 - Autres charges exceptionnelles	12 905.00 €	
<b>Total</b>				<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

#### **IV – Ajustement des intérêts d'emprunt**

En lien avec les emprunts contractés fin 2022 et 2023, il est nécessaire de constater les Intérêts Courus Non Echus (il s'agit d'une écriture interne ne donnant lieu à aucun décaissement). Le besoin supplémentaire est estimé à 7 000 € pour le Budget Principal.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - Budget principal	00100 - Dépenses transversales	66 - Charges financières	66112 - ICNE	7 000.00 €	
01 - Budget principal	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	-7 000.00 €	
<b>Total</b>				<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

#### **V – Vente de la Résidence autonomie Henri Huot à la ville de Besançon**

Dans la délibération dédiée, il est proposé de céder la Résidence autonomie Henri Huot à la ville de Besançon pour la somme de 1 250 000 €. Aucune besoin nouveau n'étant identifié, aucune dépense supplémentaire n'est inscrite au budget.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - Budget Principal	00100 - Dépenses transversales	77 - Recettes exceptionnelles	7788 - Produits exceptionnels divers		1 250 000.00 €
<b>Total</b>				<b>0.00 €</b>	<b>1 250 000.00 €</b>

#### **VI – Correction de l'excédent d'investissement 2022 du budget SSIAD**

Lors du Conseil d'Administration du 26 avril 2023, les résultats de 2022 ont été affectés. Or, le montant indiqué pour le résultat d'investissement du budget SSIAD est erroné. Celui-ci s'élève en réalité à 175 878,72 €, et non 193 699,50 €. Il convient donc de corriger le budget afin de tenir compte du bon niveau d'excédent reporté. Cette régularisation ne donne lieu à aucun mouvement de trésorerie.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
20 - SSIAD	41170 - SSIAD	001 - Excédent reporté	001 - Excédent reporté		-17 820.78 €
20 - SSIAD	41170 - SSIAD	003 - Excédent prévisionnel d'investissement	003 - Excédent prévisionnel d'investissement	-17 820.78 €	
<b>Total</b>				<b>-17 820.78 €</b>	<b>-17 820.78 €</b>

#### **VII – Crédits non reconductibles alloués par l'ARS**

Le CCAS a fait des demandes de crédits non reconductibles auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour le SPASAD et les LHSS. La notification effective de ces crédits n'interviendra que début décembre. Il convient d'inscrire les crédits relatifs à ces éventuels CNR qui seraient versés afin de pouvoir constater les dépenses sur l'exercice 2023. Il est proposé d'ouvrir les crédits à hauteur de la demande effectuée par le CCAS, mais les dépenses ne seront engagées qu'à hauteur des CNR effectivement alloués.

### a) SSIAD

Le CCAS a sollicité un montant de 216 490 €, au titre de la formation d'aides à domicile au métier d'aide-soignante, ainsi qu'au titre des formations APS-ASD (Acteur prévention et secours dans l'aide et le soin à domicile). Ces recettes éventuelles sont à constater sur le budget SSIAD, sous la tutelle de l'ARS. Les dépenses, quant à elles, sont imputées sur le budget Aide à domicile. Il convient donc d'ouvrir les crédits sur les deux budgets pour être en capacité de transférer les fonds d'un budget à l'autre. Aucune dépense nouvelle n'est toutefois inscrite en supplément sur le budget Aide à domicile puisqu'elles ont déjà été effectuées.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
20 - SSIAD	41170 - SSIAD	017 - Produits de la tarification	7311121 - Dotation globale de fonctionnement personnes âgées		216 490.00 €
20 - SSIAD	41170 - SSIAD	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6287 - Remboursement de frais	216 490.00 €	
<b>Total</b>				<b>216 490.00 €</b>	<b>216 490.00 €</b>
21 - Aide à domicile	41110 - Aide à domicile	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7548 - Autres remboursements de frais		216 490.00 €
<b>Total</b>				<b>0.00 €</b>	<b>216 490.00 €</b>

### b) LHSS

Le CCAS a sollicité des CNR afin de financer notamment la rénovation de deux chambres, l'installation de deux portes piétonnes, ainsi que l'acquisition d'une armoire de laboratoire. L'ARS n'a pas encore fait part de sa décision. Aussi, il est proposé d'ouvrir les crédits, qui ne seront utilisés qu'en fonction du montant effectivement alloué par l'ARS.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
32 - LHSS	24600 - LHSS	016 - Dépenses afférentes à la structure	61521 - Entretien bâtiments publics	6 770.00 €	
32 - LHSS	24600 - LHSS	017 - Produits de la tarification	73218 - Dotation globale de fonctionnement		6 770.00 €
<b>Total Fonctionnement</b>				<b>6 770.00 €</b>	<b>6 770.00 €</b>
32 - LHSS	24600 - LHSS	21 - Immobilisations incorporelles	2188 - Autres immobilisations incorporelles	3 359.00 €	
32 - LHSS	24600 - LHSS	23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions sur sol propre	29 881.00 €	
32 - LHSS	24600 - LHSS	13 - Subventions d'équipement	1311 - Etat		33 240.00 €
<b>Total Investissement</b>				<b>33 240.00 €</b>	<b>33 240.00 €</b>

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :**

- ✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°4 ;
- ✓ Votent favorablement la correction du résultat d'investissement 2022 du budget SSIAD repris au budget 2023.

Pour extrait conforme,  
La Vice-présidente du CCAS,



Sylvie WANLIN



**DECISIONS MODIFICATIVES**  
**n°4 du 6 décembre 2023**  
**des recettes et des dépenses**



## Sommaire

	<b>I - Informations générales (6)</b>
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
<b>5</b>	<b>II - Présentation générale du budget</b>
<b>6</b>	A1 - Vue d'ensemble - Sections
<b>7</b>	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
<b>8</b>	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
<b>9</b>	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
<b>10</b>	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	<b>III - Vote du budget</b>
<b>11</b>	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
<b>13</b>	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
<b>14</b>	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
<b>15</b>	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
<b>16</b>	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	Budget annexe CHRS
	Budget annexe Résidences autonomie
	Budget annexe Escapade
<b>17</b>	Budget annexe SSIAD
<b>23</b>	Budget annexe Aide à domicile
<b>31</b>	Budget annexe Restauration à domicile
<b>37</b>	Budget annexe Lits Halte Soins Santé

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

		Sommaire	Joint	Sans objet
45	Pages	IV - Annexes (7)		
		<b>A - Eléments du bilan</b>		
46		A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
52		A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	x	
57		A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	x	
		A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
		A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		x
		A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		x
		A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
		A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
		A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		x
		A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		x
		A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		x
		A4 - Etat des provisions		x
		A5 - Etalement des provisions		x
62		A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
63		A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
		A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		x
		A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		x
		A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		x
		A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		x
		A8 - Etat des charges transférées		x
		A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
		<b>B - Engagements hors bilan</b>		
		B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		x
		B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
		B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
		B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
		B1.5 - Etat des autres engagements donnés		x
		B1.6 - Etat des engagements reçus		x
		B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		x
		B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
		B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
		B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
		<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
		C1 - Etat du personnel		x
		C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		x
		C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		x
		C3.2 - Liste des établissements publics créés		x
		C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		x
		C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		x
		<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
		D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		x
		D2 - Arrêté et signatures		x

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Centre Communal d'Action Sociale (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE ..... (2) :**

**Numéro SIRET : 26250056400014**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON**

**M. 14**

**DECISION MODIFICATIVE 4 (3)**

**voté par nature**

**BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (4)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 27/11/2023 ,DM 4

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>			

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		
----------------------------	--	--

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 121 222.84				3 121 222.84
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 281 113.00		70 000.00		9 281 113.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	848 476.00				848 476.00
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00		7 000.00		53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 111 554.00		22 905.00		2 111 554.00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>15 416 215.84</b>		<b>99 905.00</b>		<b>15 416 215.84</b>
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES			170 095.00		
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>15 416 215.84</b>		<b>270 000.00</b>		<b>15 416 215.84</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)	513 269.00				513 269.00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>513 269.00</b>				<b>513 269.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>15 929 484.84</b>		<b>270 000.00</b>		<b>15 929 484.84</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 929 484.84</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATION DE CHARGES	60 000.00				60 000.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	1 701 421.00				1 701 421.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	12 142 621.00		270 000.00		12 142 621.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>13 904 042.00</b>		<b>270 000.00</b>		<b>13 904 042.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 250 000.00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>13 904 042.00</b>		<b>1 520 000.00</b>		<b>13 904 042.00</b>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>13 904 042.00</b>		<b>1 520 000.00</b>		<b>13 904 042.00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 929 484.84</b>

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	<b>513 269.00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.  
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	92 235.60				92 235.60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	143 000.00				143 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	279 293.42				279 293.42
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 294 037.33				2 294 037.33
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 808 566.35</b>				<b>2 808 566.35</b>
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	202 646.00				202 646.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	262 646.00				262 646.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 071 212.35</b>				<b>3 071 212.35</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>3 071 212.35</b>				<b>3 071 212.35</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 071 212.35</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	400 000.00				400 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	860 000.00				860 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 260 000.00				1 260 000.00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	206 335.33				206 335.33
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (9)	700 000.00				700 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	11 500.00				11 500.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
	Total des recettes financières	977 835.33				977 835.33
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 237 835.33</b>				<b>2 237 835.33</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)	513 269.00				513 269.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>513 269.00</b>				<b>513 269.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 751 104.33</b>				<b>2 751 104.33</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>320 108.02</b>
=		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 071 212.35</b>

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	<b>513 269.00</b>
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>				

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION BUDGETS ANNEXES (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>				

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPÔTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>				+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	=
---	---

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=
--	---

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION BUDGETS ANNEXES (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS			
29	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>				+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	=
-----------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1	
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>3 121 222.84</b>		
0611	EAU ET ASSAINISSEMENT	21 900.00		
0612	ENERGIE - ELECTRICITE	267 632.00		
0623	ALIMENTATION (NON STOCKEE)	301 424.21		
0628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES SERV LOGISTIQUE	1 900.00		
0631	FOURNITURES D'ENTRETIEN (NON STOCKEES)	11 200.00		
0632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	56 050.00		
0636	VETEMENTS DE TRAVAIL	6 000.00		
064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300.00		
068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 700.00		
611	CONTRATS DE PREST DE SERVICES	66 600.00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	737 376.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	21 000.00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	81 184.00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	85 792.63		
615228	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	500.00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES AUTRES BIEN	30 330.00		
6156	MAINTENANCE	57 290.00		
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	4 000.00		
6168	AUTRES PRIMES ASSURANCE	133 700.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE TECHNIQUE	6 350.00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	59 600.00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET DE SEMINAIRES	400.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	326 474.00		
6226	HONORAIRES	16 500.00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	6 000.00		
6228	DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET D'HONORAIRES	28 000.00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00		
6237	PUBLICATIONS	55 600.00		
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	6 000.00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	8 260.00		
6248	DIVERS	150.00		
6256	MISSIONS	1 950.00		
6257	RECEPTIONS	9 000.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	25 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	52 000.00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	300.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	89 500.00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	1 000.00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 500.00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	380 000.00		
62872	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE	54 850.00		
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ORGANISMES	73 800.00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 000.00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 050.00		
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	60.00		
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>9 281 113.00</b>	<b>70 000.00</b>	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVE DE RATTACHEMENT	1 153 719.00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CENTRES DE GESTI	44 167.00		
64111	REMUNERATION DES TITULAIRES - REMUN PRIM	3 748 990.00	70 000.00	
64112	REMUNERATION DES TITULAIRES, NBI,SFT,IR	140 430.00		
64118	REMUNERATION DES TITULAIRES - AUTRES INDEMNITES	836 058.00		
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE - REMUNERATIONS	908 963.00		
64138	PERSONNEL NON TITULAIRE AUTRES INDEMNITES	85 681.00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	81 448.00		
6451	COTISATION A L'URSSAF	960 839.00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 228 384.00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	50 821.00		
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	4 080.00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L APPRENTISSAGE	1 300.00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	2 478.00		
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	33 755.00		
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>848 476.00</b>		
6512	DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	18 470.00		
6532	FRAIS DE MISSION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU CA	2 000.00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 000.00		
6542	CREANCES ETEINTES	5 000.00		
6561	SECOURS D'URGENCE	220 400.00		
6562	AIDES	69 600.00		
6574	SUBV FONCTIO AUX ASSOC.ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	523 000.00		
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	9 006.00		
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>13 250 811.84</b>	<b>70 000.00</b>	
<b>(a)=(011+012+014+65+656)</b>				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Cha art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	53 850.00	7 000.00	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	54 556.00		
66112	ICNE	-706.00	7 000.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	2 111 554.00	22 905.00	
6715	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX BUDGETS ANNEXES	2 088 837.00	10 000.00	
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	22 417.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00	12 905.00	
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)		170 095.00	
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>15 416 215.84</b>	<b>270 000.00</b>	

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION(7)(8)(9)	513 269.00		
6811	DOTATION AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS INCORPO. ET CORPOR	513 269.00		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>513 269.00</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>513 269.00</b>		

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>15 929 484.84</b>	<b>270 000.00</b>	
---	----------------------	-------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>270 000.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif..  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATION DE CHARGES	60 000.00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSO	60 000.00		
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	1 701 421.00		
706	PRESTATIONS DE SERVICES	699 458.00		
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR BUDGET ANNEXE	276 100.00		
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	623 400.00		
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	102 463.00		
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	12 142 621.00	270 000.00	
74718	PARTICIPATIONS DE L'ETAT - AUTRES	1 420 552.00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DU DEPARTEMENT	421 742.00		
7474	DOT ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE	10 000 188.00	270 000.00	
7478	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGAN	290 139.00		
748	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	10 000.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a)=(70+73+74+75+013)</b>	<b>13 904 042.00</b>	<b>270 000.00</b>	
Chap. / art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)		1 250 000.00	
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		1 250 000.00	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>13 904 042.00</b>	<b>1 520 000.00</b>	

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION(6)(7)(8)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total)</b>	<b>13 904 042.00</b>	<b>1 520 000.00</b>	
---	----------------------	---------------------	--

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>		+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>		+
		=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 520 000.00</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	92 235.60		
203	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	30 000.00		
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	62 235.60		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	143 000.00		
20411	SUBVENTION D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS - BIENS MOBILIERS	143 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	279 293.42		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	131 484.64		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	25 168.61		
2184	MOBILIER	92 160.74		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 479.43		
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	2 294 037.33		
2313	CONSTRUCTIONS	2 288 907.33		
2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	5 130.00		
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 808 566.35</b>		

10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	202 646.00		
1641	Emprunts en Euros	191 146.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	11 500.00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00		
274	PRETS	60 000.00		
020	DEPENSES IMPREVUES			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>262 646.00</b>		

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 071 212.35		
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des</b>	<b>3 071 212.35</b>		
---	---------------------	--	--

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	400 000.00		
1322	SUB. D'EQUIP. NON TRANSFERABLE - REGION	400 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	860 000.00		
1641	Emprunts en Euros	860 000.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 260 000.00</b>		

10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	906 335.33		
10222	FCTVA	206 335.33		
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	700 000.00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	11 500.00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00		
274	PRETS	60 000.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>977 835.33</b>		

Opé. pour compte de tiers n°...(5)				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 237 835.33</b>		
-----------------------------------	--	---------------------	--	--

art(1)		de l'exercice (2)	nouvelles (3)	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (6)(7)(8)	513 269.00		
280411	AMORT SUBV EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	132 929.00		
280412	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	31 120.00		
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 265.00		
2804411	AMORTISSEMENT SUBVENTION D EQUIPEMENT EN NATURE BIENS	8 166.00		
2804412	AMORTISSEMENT SUBVENTION BATIMENTS EN NATURE	95 436.00		
2804422	SUBVENTIONS BATIMENTS PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	846.00		
2805	AMORTIS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 276.00		
28135	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS - IGAAC	7 517.00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AM	65 057.00		
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	34 157.00		
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL BUREAU ET INFORM	39 000.00		
28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	34 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE</b>		<b>513 269.00</b>		

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>513 269.00</b>		

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des</b>		<b>2 751 104.33</b>		
--	--	---------------------	--	--

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)  
LIBELLE ...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL**

**POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON**

**BUDGET : 20 Service de Soins Infirmiers à Domicile**

**M22**

**DECISION MODIFICATIVE 4**

**voté par nature**

**ANNEE 2023**

Demande effectuée le 28/11/2023 ,Budget en Euros

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
<b>ACHATS</b>							
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	5 500.00	4 500.00					
6066 FOURNITURES MEDICALES	1 800.00	1 800.00					
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>							
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>							
6256 MISSIONS	13.00	12.24					
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	2 300.00	2 100.00					
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	13 500.00	157 800.00		216 490.00	216 490.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>23 113.00</b>	<b>166 212.24</b>		<b>216 490.00</b>	<b>216 490.00</b>		

**GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
62413 INTERIM - MEDIC - PARAMEDICAL	26 250.00	25 000.00					
622321 INFIRMIERS	148 365.00	141 300.00					
6333 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION							
64111 PROFESSIONNELLE CONTINUE	4 532.00	3 419.31					
64112 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	349 229.00	298 428.95					
64113 INDEMNITE DE RESIDENCE	1 641.00	1 497.08					
64114 PRIME DE SERVICE	107 292.00	105 018.89					
64115 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE							
64118 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT							
641182 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE							
641183 PRIME GRAND AGE							
641186 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIÉS							
64131 PERS NON TIT SUR EMP PERMA - R	78 415.00	22 920.00					
641388 AUTRES INDEMNITES - AUTRES	8 587.00	8 178.00					
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUNERATIONS	56 122.00	51 705.22		10 500.00	10 500.00		
641582 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE							
641583 PRIME GRAND AGE							
641586 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIÉS							
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE INDEMNITES	29 228.00	38 407.65					
64511 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	100 782.00	88 720.46		4 500.00	4 500.00		
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	17 661.00	6 852.53					
64514 COTISATIONS ASSEDI	5 007.00	4 123.86					
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRAEL	120 639.00	95 026.18					
6475 MEDECINE DU TRAVAIL	210.00	99.96					
6488 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 378.00	564.84					
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>1 055 338.00</b>	<b>891 262.93</b>		<b>15 000.00</b>	<b>15 000.00</b>		

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
61561 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 500.00	4 000.00					
6163 ASSURANCE TRANSPORT	3 000.00	2 500.00					
6184 CONCOURS DIVERS (COTIS, ...)	3 000.00	3 000.00					
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	500.00	500.00					
6358 AUTRES DROITS	500.00	200.00					
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>							
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10.00	10.00					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>							
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>							
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00	500.00					
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>							
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 392.00	7 136.00					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>20 402.00</b>	<b>17 846.00</b>					
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>1 098 853.00</b>	<b>1 075 321.17</b>		<b>231 490.00</b>	<b>231 490.00</b>		
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>							Report à nouveau en n
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 098 853.00</b>	<b>1 075 321.17</b>		<b>231 490.00</b>	<b>231 490.00</b>		

002

**EXPLOITATION : RECETTES**

**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
DOTATION GLOBALE SSIAD PERSONNES AGEES		902 859.74				
FORFAIT GLOBAL DE SOINS	1 023 809.59					
DOTATION GLOBALE SSIAD PERSONNES HANDICAPEES		23 204.73				
FORFAIT GLOBAL DE SOINS	23 204.73					
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>1 047 014.32</b>	<b>926 064.47</b>				

**GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00				
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>10.00</b>	<b>10.00</b>				

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
PRODUITS FINANCIERS						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
AUTRES PRODUITS						
<b>TOTAL GROUPE III</b>						

**PRODUITS FINANCIERS**

**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

**AUTRES PRODUITS**

<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>1 047 024.32</b>	<b>926 074.47</b>				
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	51 828.68	149 246.70	Report à nouveau en n			
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 098 853.00</b>	<b>1 075 321.17</b>				

**INVESTISSEMENT : DEPENSES**  
**Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
2013 205 FRAIS D EVALUATION CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	4 000.00	1 205.00				
<b>TOTAL</b>	<b>4 000.00</b>	<b>1 205.00</b>				

**Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
2182 2183 2188 MATRIEL DE TRANSPORT MATRIEL BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 000.00 1 703.84 2 000.00	23 000.00 2 000.00				
<b>TOTAL</b>	<b>54 703.84</b>	<b>25 000.00</b>				

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>58 703.84</b>	<b>26 205.00</b>				

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
001 003 <b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b> <b>EXCEDENT PREVISIONNEL D INVESTISSEMENT</b>	144 387.66	174 630.50				
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>203 091.50</b>	<b>200 835.50</b>	<b>-17 820.78</b>	<b>-17 820.78</b>	<b>-17 820.78</b>	

**INVESTISSEMENT : RECETTES**  
**Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Total	Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles			
28182 AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	7 239.00	4 364.00					
28183 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	653.00	1 800.00					
28188 AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 500.00	972.00					
<b>TOTAL</b>	<b>9 392.00</b>	<b>7 136.00</b>					

  

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Total	Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles			
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>9 392.00</b>	<b>7 136.00</b>					

  

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>193 699.50</b>	<b>193 699.50</b>	

  

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>203 091.50</b>	<b>200 835.50</b>	<b>-17 820.78</b>

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL**

**POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON**

**BUDGET : 21 AIDE A DOMICILE**

**M22**

**DECISION MODIFICATIVE 4**

**voté par nature**

**ANNEE 2023**

Demande effectuée le 28/11/2023 ,Budget en Euros

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
<b>ACHATS</b>						
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	16 000.00	18 000.00				
6068 AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		500.00				
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>						
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>						
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	16.00	16.00				
6256 MISSIONS	3 700.00	500.00				
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	700.00	700.00				
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	12 000.00	12 000.00				
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	6 700.00	6 700.00				
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>39 116.00</b>	<b>38 416.00</b>				

**GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	24 000.00	14 627.38				
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	1 300 000.00	1 589 441.11				
64112 INDEMNITE DE RESIDENCE	50 000.00	66 945.28				
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	315 000.00	390 958.56				
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAI						
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	100 000.00					
641182 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE						
641183 PRIME GRAND AGE						
641186 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES	12 000.00					
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	812 996.00	700 000.00				
641582 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE	75 000.00					
641586 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES	8 000.00					
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE INDEMNITES	191 000.00	132 096.78				
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	330 000.00	270 057.10				
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	81 000.00	76 361.03				
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	70 000.00	19 037.60				
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	135 000.00	130 850.54				
6475 MEDECINE DU TRAVAIL	1 000.00	299.88				
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	8 500.00	9 189.66				
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>3 513 496.00</b>	<b>3 399 864.92</b>				

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Subsol exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
<b>61358</b>							
AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	2 180.00						
61561	21 944.00	21 944.00					
MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 500.00	3 572.00					
6163	54 000.00	59 000.00					
ASSURANCE TRANSPORT	25 820.00	15 000.00					
6184	500.00	500.00					
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)							
623							
PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLIQUES							
627							
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES							
6358							
AUTRES DROITS							
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>							
6541	3 000.00	5 000.00					
CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 000.00	1 000.00					
6542	810.00	710.00					
CREANCES ETEINTES							
6588							
AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA							
<b>CHARGES FINANCIERES</b>							
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>							
673	8 000.00	12 000.00					
TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)							
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>							
68112	10 219.00	5 180.00					
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>130 973.00</b>	<b>123 906.00</b>					
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>3 683 585.00</b>	<b>3 562 186.92</b>					
<b>002</b>							
Budget précédent		Report à nouveau en n-1					Report à nouveau en n
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>							
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 683 585.00</b>	<b>3 562 186.92</b>					

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
AUTRES PRODUITS A LA CHARGE DE L ETAT		247 597.42				
DOTATION GLOBALE SAAD		1 339 500.00				
DOTATION GLOBALE SAAD PERSONNES AGEES	1 554 132.00					
PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT - TARIF HORAIRE - SAAD		33 000.00				
TARIF HORAIRE SAAD PERSONNES AGEES	21 000.00					
DOTATION GLOBALE SAAD PERSONNES HANDICAPEES	438 345.00					
PRODUIT A LA CHARGE DU DEPARTEMENT - SAAD		350 000.00				
TARIF HORAIRE SAAD PERSONNES HANDICAPEES	80 000.00					
PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - SAAD	556 835.00	630 000.00				
PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - SECTEUR DES HANDICAPES - SAAD	68 000.00	55 000.00				
PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS - AUTRES	91 000.00	60 000.00				
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>2 809 312.00</b>	<b>2 715 097.42</b>				

**GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS		102 360.00				
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURAN	10.00	10.00				
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>10.00</b>	<b>102 370.00</b>				

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			

**PRODUITS FINANCIERS**

**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

7712	874 263.00					
7718		744 719.50				
<b>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION</b>						

**AUTRES PRODUITS**

<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>874 263.00</b>	<b>744 719.50</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>3 683 585.00</b>	<b>3 562 186.92</b>				

002

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 683 585.00</b>	<b>3 562 186.92</b>				

**INVESTISSEMENT : DEPENSES**  
**Chapitre: 20 concessions et droit similaires**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles			
FRAIS EVALUATION	5 500.00						
<b>TOTAL</b>	<b>5 500.00</b>						

**Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles			
MATERIEL DE TRANSPORT	32 510.00	15 000.00					
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 624.00	7 500.00					
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500.00	2 500.00					
<b>TOTAL</b>	<b>41 634.00</b>	<b>25 000.00</b>					

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles			
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>47 134.00</b>	<b>25 000.00</b>					

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles			
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP	5 748.39	16 842.28					
EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>52 882.39</b>	<b>41 842.28</b>					

**INVESTISSEMENT : RECETTES**  
**Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Rabais autorisés	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
28013 AMORTISSEMENT EVALUATION EXTERNE	722.00	722.00				
28182 AMORTISSEMENTS DU MAT DE TRANSPORT	3 239.00	1 438.00				
28183 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	5 258.00	2 020.00				
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000.00	1 000.00				
<b>TOTAL</b>	<b>10 219.00</b>	<b>5 180.00</b>				

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 219.00</b>	<b>5 180.00</b>				

001	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
	42 663.39	36 662.28				

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>52 882.39</b>	<b>41 842.28</b>				
--	------------------	------------------	--	--	--	--



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL**

**POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON**

**BUDGET : 23 REPAS A DOMICILE**

**M22**

**DECISION MODIFICATIVE 4**

**voté par nature**

**ANNEE 2023**

Demande effectuée le 28/11/2023 ,Budget en Euros

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
<b>ACHATS</b>							
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	3 000.00	2 000.00					
6068 AUTRES ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET	500.00	500.00					
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>							
61128 AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO SOCIAL	510 000.00	550 000.00					
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>							
6256 MISSIONS	13.00	12.24					
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	350.00	350.00					
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	12 500.00	12 500.00					
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>526 363.00</b>	<b>565 362.24</b>					

**GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	2 161.00	1 737.51					
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	213 800.00	204 727.97					
64112 INDEMNITE DE RESIDENCE	5 546.00	6 964.34					
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	32 852.00	32 818.59					
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE							
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT							
64131 PERS NON TIT SUR EMP PERMA - REMU PRINCI	9 142.00	8 706.78					
641388 AUTRES INDEMNITES - AUTRES	1 138.00	1 084.22					
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	38 000.00	12 000.00		7 000.00	7 000.00		
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE INDEMNITES	100.00	800.00					
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	55 552.00	40 095.55					
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	732.00	1 282.82					
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	134.00	400.00					
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	67 749.00	71 622.94					
6475 MEDECINE DU TRAVAIL	53.00	50.00					
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	63.00	265.00					
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>427 022.00</b>	<b>382 555.72</b>		<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>		

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)		
6163 ASSURANCE TRANSPORT	1 700.00	1 700.00				
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	2 000.00	2 000.00				
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLIQUES	3 000.00	3 000.00				
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100.00	150.00				
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>						
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 000.00	1 450.00				
6542 CREANCES ETEINTES	1 000.00					
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA	10.00	10.00				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
6611 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	540.00	490.00				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	500.00	500.00				
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>						
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 629.00	28 629.00				
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>38 479.00</b>	<b>37 929.00</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>991 864.00</b>	<b>985 846.96</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>						
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>991 864.00</b>	<b>985 846.96</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	
002	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
73318 PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT - AUTRES MODES DE TARIFICATION	3 000.00	3 000.00					
73412 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - SAAD	807 947.00	835 000.00					
7388 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS - AUTRES	2 500.00	2 500.00					
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>813 447.00</b>	<b>840 500.00</b>					

**GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	94 340.00	89 000.00					
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURAN	10.00	10.00					
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>94 350.00</b>	<b>89 010.00</b>					

**GRUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
7712 SUBVENTION D EQUILIBRE	84 067.00						
7718 AUTRES		56 336.96					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>84 067.00</b>	<b>56 336.96</b>					

**PRODUITS FINANCIERS**

**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

7712 SUBVENTION D EQUILIBRE	84 067.00						
7718 AUTRES		56 336.96					

**AUTRES PRODUITS**

<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>84 067.00</b>	<b>56 336.96</b>					
<b>TOTAL GENERAL (GRUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>991 864.00</b>	<b>985 846.96</b>					

<b>Budget précédent</b>	<b>Report à nouveau en n-1</b>						<b>Report à nouveau en n</b>
-------------------------	--------------------------------	--	--	--	--	--	------------------------------

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE**

<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>991 864.00</b>	<b>985 846.96</b>					
--------------------------------------	-------------------	-------------------	--	--	--	--	--

**INVESTISSEMENT : DEPENSES**

**Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
1641	21 407.00	22 800.00				
<b>TOTAL</b>	<b>21 407.00</b>	<b>22 800.00</b>				

**Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
2182						
2183	500.00					
2188	2 000.00	2 000.00				
<b>TOTAL</b>	<b>2 500.00</b>	<b>2 000.00</b>				

35

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>23 907.00</b>	<b>24 800.00</b>				
001						
003	17 871.06	11 630.98				
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>41 778.06</b>	<b>36 430.98</b>				

EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP  
EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

Report à nouveau en n

**INVESTISSEMENT : RECETTES**

**Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
28182 AMORTISSEMENTS DU MAT DE TRANSPORT	28 029.00	28 113.00				
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	600.00	516.00				
<b>TOTAL</b>	<b>28 629.00</b>	<b>28 629.00</b>				

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 629.00</b>	<b>28 629.00</b>				

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP</b>	<b>13 149.06</b>	<b>7 801.98</b>		<b>Report à nouveau en n</b>		

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>41 778.06</b>	<b>36 430.98</b>				
--	------------------	------------------	--	--	--	--

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL**

**POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON**

**BUDGET : 32 LITS HALTE SOINS SANTE**

**M22**

**DECISION MODIFICATIVE 4**

**voté par nature**

**ANNEE 2023**

Demande effectuée le 28/11/2023 ,Budget en Euros

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
<b>ACHATS</b>							
60622 PRODUITS D'ENTRETIEN	1 000.00	1 000.00					
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 000.00	500.00					
6063 ALIMENTATION	2 500.00	2 500.00					
6066 FOURNITURES MEDICALES	5 000.00	5 000.00					
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>							
61118 AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICAL	1 000.00	1 000.00					
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>							
62428 TRANSPORT D'USAGERS	500.00	500.00					
6256 MISSIONS	25.00	24.63					
6282 PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	94 340.00	76 000.00					
6283 PRESTATION DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	500.00	1 500.00					
6288 -SERVICES EXTERIEURS	1 000.00	1 000.00					
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>106 865.00</b>	<b>89 024.63</b>					

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
-INFIRMIERS	30 882.00	30 000.00					
DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	3 100.00						
PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	1 630.00	1 501.97					
PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	101 320.00	69 621.45					
INDEMNITE DE RESIDENCE	4 985.00	3 705.07					
PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	23 111.00	18 413.29					
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE							
SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT							
COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE							
MAJORATION HORAIRE POUR TRAVAIL DE NUIT							
INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIÉS	76 199.00	104 232.99		15 400.00	15 400.00		
PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE							
COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE							
MAJORATION HORAIRE POUR TRAVAIL DE NUIT							
INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DE DIMANCHE ET JOURS FERIÉS							
PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE							
INDEMNITES	13 358.00	18 966.45					
PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	45 723.00	50 415.33					
PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	6 042.00	7 325.73		6 600.00	6 600.00		
PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	4 113.00	4 648.36					
PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	30 620.00	22 838.97					
AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	199.00	157.76					
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>341 282.00</b>	<b>331 827.37</b>		<b>22 000.00</b>	<b>22 000.00</b>		<b>22 000.00</b>

**EXPLOITATION : DEPENSES  
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions: Nouvelles		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)			
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	47 000.00	45 300.00					
61521 ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS		14 500.00		6 770.00	6 770.00		
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	2 000.00	500.00					
6188 AUTRES FRAIS DIVERS							
6354 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE							
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>							
6558 QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES DANS LE CADRE D UN AUTRE GROUPEMENT	41 852.00	41 715.00					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>							
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>							
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>							
68112 DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOS CORPORELLES	19 967.00	19 983.00					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>110 819.00</b>	<b>121 998.00</b>		<b>6 770.00</b>	<b>6 770.00</b>		
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>558 966.00</b>	<b>542 850.00</b>		<b>28 770.00</b>	<b>28 770.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>							
	<b>558 966.00</b>	<b>542 850.00</b>		<b>28 770.00</b>	<b>28 770.00</b>		
						Report à nouveau en n	

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
<b>73218 PRODUITS A LA CHARGE DE L'ETAT - AUTRES ETABLISSEMENTS</b>	491 766.59	467 786.64					
<b>TOTAL GROUPE I</b>	491 766.59	467 786.64					

**GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
<b>TOTAL GROUPE II</b>							

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
<b>777 PRODUITS FINANCIERS</b>							
<b>777 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>							
<b>777 QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	7 333.00	7 333.00					
<b>AUTRES PRODUITS</b>							
<b>TOTAL GROUPE III</b>	7 333.00	7 333.00					

**TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)**

	499 099.59	475 119.64					
--	------------	------------	--	--	--	--	--

**Report à nouveau en n**

<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	59 866.41	67 730.36					
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	558 966.00	542 850.00					

## Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
SUBVENTION INVESTISSEMENT ETAT	7 333.00	7 333.00				
<b>TOTAL</b>	<b>7 333.00</b>	<b>7 333.00</b>				

1391

## Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
FRAIS D'EVALUATION	2 880.00					
<b>TOTAL</b>	<b>2 880.00</b>					

2013

## Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
MATERIEL DE TRANSPORT	27 917.86	27 917.86				
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	826.29	1 624.69				
MOBILIER	1 440.00	5 220.69				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 227.38	7 423.00		3 359.00	3 359.00	
<b>TOTAL</b>	<b>36 411.53</b>	<b>42 186.24</b>		<b>3 359.00</b>	<b>3 359.00</b>	

2182

2183

2184

2188

**INVESTISSEMENT : DEPENSES**  
**Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
CONSTRUCTIONS SOL PROPRE		4 691.73		29 881.00	29 881.00	
<b>TOTAL</b>		<b>4 691.73</b>		<b>29 881.00</b>	<b>29 881.00</b>	

2313

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	46 624.53	54 210.97		33 240.00	33 240.00	

001  
003

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Propositions Nouvelles		Report à nouveau en n
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP	47 971.51	36 566.66			
EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT					
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>94 596.04</b>	<b>90 777.63</b>		<b>33 240.00</b>	<b>33 240.00</b>

**INVESTISSEMENT : RECETTES**  
**Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ETAT				33 240.00	33 240.00	
<b>TOTAL</b>				<b>33 240.00</b>	<b>33 240.00</b>	

1311

**Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
AMORTISSEMENT EVALUATION EXTERNE	695.00	692.00				
AMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERALES	320.00	400.00				
CONSTRUCTIONS-IGGAC	444.00	444.00				
AMORTISSEMENTS MATERIEL TRANSPORT	8 320.00	8 864.00				
AMORTISSEMENTS MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	400.00	450.00				
AMORTISSEMENTS MOBILIER	4 288.00	3 686.00				
AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	5 500.00	5 447.00				
<b>TOTAL</b>	<b>19 967.00</b>	<b>19 983.00</b>				

28013  
28135  
28145  
28182  
28183  
28184  
28188

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 967.00	19 983.00		33 240.00	33 240.00	
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP	Budget précédent 74 629.04	Report à nouveau en n-1 70 794.63	Report à nouveau en n			
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>94 596.04</b>	<b>90 777.63</b>		<b>33 240.00</b>	<b>33 240.00</b>	

001

# ANNEXES

									IV
									A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
<b>DEPENSES</b>						
Dépenses réelles	2 423 776.00		371 975.25			
- Equipements municipaux (2)	2 163 630.00		228 975.25			
- Equip. non municipaux (c/204) (3)			143 000.00			
- Opérations financières	260 146.00					
Dépenses d'ordre						
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>2 423 776.00</b>		<b>371 975.25</b>			
RAR N-1 et reports						
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>2 423 776.00</b>		<b>371 975.25</b>			
<b>RECETTES</b>						
Total recettes de l'exercice	1 888 604.33		860 000.00			
RAR N-1 et reports	320 108.02					
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>2 208 712.35</b>		<b>860 000.00</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>DEPENSES</b>						
Total dépenses de l'exercice	567 119.00		6 487 492.63			
RAR N-1 et reports						
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>567 119.00</b>		<b>6 487 492.63</b>			
<b>RECETTES</b>						
Total recettes de l'exercice	10 000 188.00		348 000.00			
RAR N-1 et reports	2 025 442.84					
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>12 025 630.84</b>		<b>348 000.00</b>			

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV  
A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
DEPENSES						
Dépenses réelles	267 695.09	7 766.01				3 071 212.35
- Equipements municipaux (2)	265 195.09	7 766.01				2 665 566.35
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	2 500.00					143 000.00
- Opérations financières						262 646.00
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	267 695.09	7 766.01				3 071 212.35
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	267 695.09	7 766.01				3 071 212.35

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 500.00					2 751 104.33
RAR N-1 et reports						320 108.02
Total cumulé recettes d'investissement	2 500.00					3 071 212.35

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	6 646 052.00	2 228 821.21				15 929 484.84
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 646 052.00	2 228 821.21				15 929 484.84

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 660 542.00	895 312.00				13 904 042.00
RAR N-1 et reports						2 025 442.84
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 423 776.00</b>	<b>371 975.25</b>				
	Dépenses réelles	2 423 776.00	371 975.25				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 146.00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		92 235.60				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		143 000.00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		136 739.65				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 163 630.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00					
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						

<b>RECETTES</b>							
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 208 712.35</b>	<b>860 000.00</b>				
	Recettes réelles	1 695 443.35	860 000.00				
001	EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	320 108.02					
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	906 335.33					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	400 000.00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 000.00	860 000.00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00					
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	513 269.00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	513 269.00					

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>267 695.09</b>	<b>7 766.01</b>				<b>3 071 212.35</b>
	Dépenses réelles	267 695.09	7 766.01				3 071 212.35
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 500.00					202 646.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						92 235.60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						143 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134 787.76	7 766.01				279 293.42
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	130 407.33					2 294 037.33
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						60 000.00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						

<b>RECETTES</b>							
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 500.00</b>					<b>3 071 212.35</b>
	Recettes réelles	2 500.00					2 557 943.35
001	EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT						320 108.02
	REPORTS						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES						906 335.33
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						400 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 500.00					871 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						60 000.00
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						513 269.00
							513 269.00

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
<b>FUNCTIONNEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>567 119.00</b>	<b>6 487 492.63</b>				
	Dépenses réelles	53 850.00	6 487 492.63				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		962 957.63				
012	CHARGES DE PERSONNEL		3 352 752.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		82 946.00				
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 088 837.00				
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>513 269.00</i>					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	<i>513 269.00</i>					
<b>RECETTES</b>							
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>12 025 630.84</b>	<b>348 000.00</b>				
	Recettes réelles	12 025 630.84	348 000.00				
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 025 442.84					
013	ATTENUATION DE CHARGES		60 000.00				
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		288 000.00				
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	10 000 186.00					
	<i>Recettes d'ordre</i>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
		FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES					
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>6 646 052.00</b>	<b>2 228 821.21</b>				<b>15 929 484.84</b>
	Dépenses réelles	6 646 052.00	2 228 821.21				15 416 215.84
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 406 255.00	752 010.21				3 121 222.84
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 451 800.00	1 476 561.00				9 281 113.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	765 530.00					848 476.00
66	CHARGES FINANCIERES						53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 467.00	250.00				2 111 554.00
	Dépenses d'ordre						513 269.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						513 269.00

		RECETTES					
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 660 542.00</b>	<b>895 312.00</b>				<b>15 929 484.84</b>
	Recettes réelles	2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						2 025 442.84
013	ATTENUATION DE CHARGES						60 000.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	700 109.00	713 312.00				1 701 421.00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	1 960 433.00	182 000.00				12 142 621.00
	Recettes d'ordre						

01	IV - ANNEXES	IV
02	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATA PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	567 119.00	6 487 492.63			7 054 611.63
	Dépenses de l'exercice	567 119.00	6 487 492.63			7 054 611.63
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		962 957.63			962 957.63
012	CHARGES DE PERSONNEL		3 352 752.00			3 352 752.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	513 269.00				513 269.00
	AUTRES CHARGES DE GESTION					
65	COURANTE		82 946.00			82 946.00
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00				53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 088 837.00			2 088 837.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	12 025 630.84	348 000.00			12 373 630.84
	Recettes de l'exercice	12 025 630.84	348 000.00			12 373 630.84
013	ATTENUATION DE CHARGES		60 000.00			60 000.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		288 000.00			288 000.00
	DOTATIONS SUBVENTIONS					
74	PARTICIPATIONS	10 000 188.00				10 000 188.00
	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 025 442.84				2 025 442.84
002	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	11 458 511.84	-6 139 492.63			5 319 019.21

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS								Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	<b>DEPENSES (2)</b>										
	Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL										
012	CHARGES DE PERSONNEL										
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION										
66	COURANTE										
67	CHARGES FINANCIERES										
	CHARGES EXCEPTIONNELLES										
	Restes à réaliser - reports										
	<b>RECETTES (2)</b>										
	Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATION DE CHARGES										
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE										
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS										
	Restes à réaliser - reports										
	<b>SOLDES (2)</b>										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>		<b>6 646 052.00</b>	<b>6 646 052.00</b>
	Dépenses de l'exercice		<b>6 646 052.00</b>	<b>6 646 052.00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 406 255.00	1 406 255.00
012	CHARGES DE PERSONNEL		4 451 800.00	4 451 800.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		765 530.00	765 530.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		22 467.00	22 467.00
	<b>Restes à réaliser - reports</b>			
	<b>RECETTES (2)</b>		<b>2 660 542.00</b>	<b>2 660 542.00</b>
	Recettes de l'exercice		<b>2 660 542.00</b>	<b>2 660 542.00</b>
013	ATTENUATION DE CHARGES			
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		700 109.00	700 109.00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS		1 960 433.00	1 960 433.00
	<b>Restes à réaliser - reports</b>			
	<b>SOLDES (2)</b>		<b>-3 985 510.00</b>	<b>-3 985 510.00</b>

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
	A1.1	

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 INTERVENTIONS SOCIALES - AUTRES SERVICES
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Dépenses de l'exercice						6 646 052.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						6 646 052.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL						1 406 255.00		
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						4 451 800.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION						765 530.00		
66	COURANTE								
67	CHARGES FINANCIERES						22 467.00		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice						2 660 542.00		
013	ATTENUATION DE CHARGES						2 660 542.00		
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE						700 109.00		
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS								
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						1 960 433.00		
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>								
							<b>-3 985 510.00</b>		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>		<b>2 228 821.21</b>				<b>2 228 821.21</b>
	Dépenses de l'exercice		2 228 821.21				2 228 821.21
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		752 010.21				752 010.21
012	CHARGES DE PERSONNEL		1 476 561.00				1 476 561.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION						
66	COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		250.00				250.00
	Restes à réaliser - reports						
	<b>RECETTES (2)</b>		<b>895 312.00</b>				<b>895 312.00</b>
	Recettes de l'exercice		895 312.00				895 312.00
013	ATTENUATION DE CHARGES						
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		713 312.00				713 312.00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS		182 000.00				182 000.00
	Restes à réaliser - reports						
	<b>SOLDES (2)</b>		<b>-1 333 509.21</b>				<b>-1 333 509.21</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	2 423 776.00	371 975.25			2 795 751.25
	Dépenses de l'exercice	2 423 776.00	371 975.25			2 795 751.25
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 146.00				200 146.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		92 235.60			92 235.60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		143 000.00			143 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		136 739.65			136 739.65
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 163 630.00				2 163 630.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>	2 208 712.35	860 000.00			3 068 712.35
	Recettes de l'exercice	2 208 712.35	860 000.00			3 068 712.35
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	513 269.00				513 269.00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	906 335.33				906 335.33
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	400 000.00				400 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 000.00	860 000.00			869 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
001	EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	320 108.02				320 108.02
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	-215 063.65	488 024.75			272 961.10

51	IV - ANNEXES	IV
68	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS										Sous-fonction 04		
		20	21	22	23	24	25	26	41	48				
	<b>DEPENSES (2)</b>													
	Dépenses de l'exercice													
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES													
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES													
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES													
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES													
23	IMMOBILISATIONS EN COURS													
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES													
	Opérations d'équipement													
	Opérations pour compte de tiers													
	Restes à réaliser - reports													
	<b>RECETTES (2)</b>													
	Recettes de l'exercice													
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION													
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES													
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT													
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES													
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES													
	Opérations pour compte de tiers													
	Restes à réaliser - reports													
	<b>SOLDES (2)</b>													

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>			
	Dépenses de l'exercice		267 695.09	267 695.09
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		267 695.09	267 695.09
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 500.00	2 500.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		134 787.76	134 787.76
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		130 407.33	130 407.33
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>RECETTES (2)</b>			
	Recettes de l'exercice		2 500.00	2 500.00
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		2 500.00	2 500.00
040				
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		2 500.00	2 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports		-265 195.09	-265 195.09
	<b>SOLDES (2)</b>			
			-265 195.09	-265 195.09



IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>		7 766.01				7 766.01
	Dépenses de l'exercice		7 766.01				7 766.01
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 766.01				7 766.01
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	<b>Opérations d'équipement</b>						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>RECETTES (2)</b>						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
	Restes à réaliser - reports		-7 766.01				-7 766.01
	<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>191 146.00</b>		
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>191 146.00</b>		
1641	Emprunts en Euros	191 146.00		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>				
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>191 146.00</b>			<b>191 146.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>779 604.33</b>		
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>266 335.33</b>		
1022	FCTVA	206 335.33		
274	PRETS	60 000.00		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>513 269.00</b>		
2804 11	AMORT SUBV EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	132 929.00		
2804 12	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	31 120.00		
2804 22	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 265.00		
2804 411	AMORTISSEMENT SUBVENTION D EQUIPEMENT EN NATURE BIENS	8 166.00		
2804 412	AMORTISSEMENT SUBVENTION BATIMENTS EN NATURE	95 436.00		
2804 422	SUBVENTIONS BATIMENTS PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	846.00		
2805	AMORTIS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 276.00		
28135	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS - IGAAC	7 517.00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AM	65 057.00		
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	34 157.00		
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL BUREAU ET INFORM	39 000.00		
28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	34 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>779 604.33</b>				<b>779 604.33</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)</b>	<b>191 146.00</b>
<b>Ressources propres disponibles (VIII)</b>	<b>779 604.33</b>
<b>Solde (IX = VIII-IV)(5)</b>	<b>+588 458.33</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

